



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 2 avril 2024

CA en distanciel

Présents : Ariane CHARTIER, Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Belén JEANNE, Michèle JEGAT, Christian LATRY, Yvon LE GALL, Marie-Louise LE TEXIER, Bernard LIOTHIN, Céline MENIL, Nicole PETITOT, Stéphane RAVAILLE, Marie-Denise RISS-COLY, Michel TEISSEDE, François VELLAS, Michel VRINAT.

Excusés : Bernard BODIN, Françoise CLAUDEL, Brigitte DUMORTIER.

Le président a souhaité, avant d'aborder l'ordre du jour, faire part de la demande de Mme Régine LAÏK, journaliste du magazine « La voix du Parlement » pour un article sur l'UFUTA dans le prochain numéro intitulé « La France face au vieillissement ». La prochaine parution est en octobre. Mme LAÏK rejoindra la réunion à 16 h.

Exemples de tarifs de publication dans la revue :

1ère page et 4^{ème} de couverture = 16 000€ HT –

1 page simple A4 = 7 500€ HT

Ces tarifs son prohibitifs, l'UFUTA ne peut pas y souscrire.

Ce type de publication est destinée aux parlementaires et décideurs politiques. Le président propose d'écouter Mme LAÏK et d'établir le dialogue pour réduire les tarifs.

Le président donne la parole aux administrateurs afin d'échanger les points de vue et d'obtenir leurs avis.

1.CR du dernier CA (12/03/2024)

La version revue et adoptée de ce compte-rendu figurera sur le site de l'UFUTA dans la rubrique Fonctionnement

Michel vrinat Contre : 0 Abstention : 0 **Pour : adopté à l'unanimité**

2.Journée des dirigeants

Le président tient à remercier tout particulièrement Ariane CHARTIER pour le travail d'analyse remarquable qu'elle a effectué concernant les conventions collectives.

Le dossier est finalisé et désormais clos. Il figurera sur le site de l'UFUTA dans la partie protégée.

Y compris le travail effectué par Saint-Germain sur le droit d'auteur. A chaque structure de trouver la solution qui lui convient.

M. LIOTHIN de Gap a trouvé cette journée très intéressante

3. Point financier

Le trésorier indique que depuis le précédent CA peu de modifications sont intervenues, la n'a pratiquement pas bougé

Budget 2022-2023 : déficit de 911,23€

Réserves actuellement s'élèvent à 58 043,47€

A ce jour, il reste encore quelques cotisations à venir
Il informe le CA que Aurillac et Nîmes quittent l'Union.

4. Chardons 2024

La date limite d'envoi des œuvres est fixée au 30 mars 2024. L'adresse de réception des documents est l'UTL de Nantes où Yvon Le Gall les récupère.

La réunion du Comité scientifique est fixée au **vendredi 5 avril 15 h**

Echange avec Mme LAÏK : voir CR ci-après

5. Assemblée Générale ordinaire

Elle est programmée le jeudi 30 mai à Sète

Elaboration de la convocation : différents points à inscrire à l'ordre du jour dont

Admission au sein de l'UFUTA des UTL de Montereau et Montargis

Election au Conseil d'administration

6. Questions diverses

Michel VRINAT (Gap) informe le conseil d'une réunion avec le Président d'Aix ; un groupe de travail commun va se mettre en place. La question des locaux à Gap : un aménagement serait très onéreux ; le choix du locatif entraînerait un surcoût.

Accueil de Mme Régine LAÏK

« La voix du Parlement » est l'une des publications de l'Assemblée Nationale, reçue par les ministres ; tous les élus en sont destinataires. Le prochain numéro sortira à la rentrée parlementaire début octobre

Elle existe en version numérique

Coût : 2 pages = 5000€ HT (double page ; 3500 signes /page) – une page unique est plus difficile

Diffusion large sur une base de 160000 exemplaires.

L'interview n'est pas facturée : un guide d'entretien en amont. C'est un travail en collaboration, rien ne paraît sans avis et accord de l'interviewé.

Questions / Réponses

Version papier / numérique : la version numérique existe systématiquement

La diffusion est effectuée aux Présidents d'Universités ; en fin d'année 2024 est prévu un dossier Recherche et innovation

La revue comprend des dossiers thématiques, des dossiers Régions. La parution sous forme électronique permet de diffuser à l'ensemble des adhérents.

- **Le magazine** est trimestriel : actualité générale et thématique avec une rubrique précise telle p ex l'enseignement des séniors
- **La revue semestrielle**
- **Des dossiers thématiques** avec des dates de publications définies selon les partenaires

Tarifs ? tarif particulier pour l'Ufuta et même condition de tarif par la suite si satisfaits

Retours après la publication ? impact auprès des élus qui demandent des dossiers sur des points particuliers et des numéros spéciaux

Lors de campagnes d'information... de l'Ufuta on peut utiliser les textes publiés

S. RAVAILLE : à quelle date informer de notre décision ?

très rapidement, en fin de semaine élaboration du chemin de fer ; l'interview est possible jusqu'au début septembre. Le positionnement – double page ou 1 +1) se détermine au moment de l'interview

Le Président remercie Mme LAIK pour cet entretien

Après son départ remarques en interne :

Coût est disproportionné par rapport à note situation finances. 5000 € HT = 6000 € TTC.

Le point positif peut résider dans la possibilité de diffusion auprès des UTL Ufuta ?

Plusieurs avis réservés

Avec cette somme l'Ufuta peut monter des opérations et plutôt soutenir les projets des UTL

Le président suggère de garder le contact même si on ne donne pas suite maintenant L'atout principal réside en la visibilité nationale.

Il propose de demander à ce que l'Ufuta figure dans leur liste de diffusion

Le président demandent aux administrateurs de voter pour ou contre la publication d'un article

Non à la majorité des présents